BPJEPS Canoë kayak
CS Escalade (facultatif)

Dates et détails

Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Le BPJEPS prépare au métier d'éducateur sportif.

Il permet d'animer, d'encadrer et d'enseigner toutes les disciplines du canoë kayak et des disciplines associées sur les trois milieux : Eau Calme, Eau Vive jusqu'à la classe 3 et en Mer jusqu'à 4 Beaufort. Cette polyvalence d'exercice professionnel favorise une liberté d'emploi géographique (Mer ou Rivière) et d'encadrement de tous publics sur tous supports.

Afin de renforcer l'employabilité nous vous proposons (facultatif) la formation CS escalade. Il permet d'encadrer et d'enseigner l'escalade, sur site de bloc, SNE classés découverte, SAE et parcs aventures en hauteur.

Organisation et particularités de la formation

La formation est organisée en deux périodes : automne et printemps-été. Une interruption hivernale permet aux saisonniers d'hiver d'exercer leur second métier.

L'organisation pédagogique est dispensée sur le modèle de l'alternance entre centre de formation et entreprise. La formation est accessible aux contrats d'apprentissage.

Heures Totales

1092

Heures en centre

742

Heures en entreprise

350

Fiche RNCP

28573

CRFCK.com

Centre Jacques Arnaud 05120 - L'Argentière la Bessée
Tél.: 04 92 23 12 92
Mail : contact@crfck.com - www.crfck.com

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

BPJEPS Canoë kayak
CS Escalade (facultatif)

Contenus de la formation

Module A : Fondamentaux du métier-sécurité. Ce module vise à poser les bases techniques et sécuritaires du métier.

Module B : Construire et gérer un projet (UC 1-2). Ce module vise à aborder les compétences de gestion d'un projet et d'une structure nautique.

Module C : Technique et pédagogie du canoë kayak (UC 3). Ce module vise à développer la compétence d'éducateur, d'enseignant, cœur du métier de moniteur de canoë kayak.

Module D : Technique et sécurité du canoë kayak (UC 4). Ce module permet de poser toutes les bases techniques du moniteur de canoë kayak dans les différents supports (**kayak polo, stand up paddle, kayak de mer, surfski, pirogue, kayak de slalom, kayak de descente, kayak de rivière, airboat, nage en eau vive, rafting**) et dans les 3 milieux de travail (**eau calme, mer et eau vive**).

Lieu

05120 L'Argentière La Bessée, rivières des Hautes Alpes, de l'Ubaye, d'Italie et sites de la Méditerranée.

Publics et prérequis

Cette formation s'adresse à des kayakistes expérimentés. Le test de sélection comporte deux épreuves techniques : en eau calme et en eau vive. Une expérience dans les domaines de l'animation ou de l'encadrement sportif est un élément facilitant l'accès à la formation.

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire

Au 1er jour de formation : kayak de rivière, pagaie, casque de rivière, gilet moniteur rivière équipé, tenue personnelle de navigation, chaussures fermées, jupe, trousse de secours, sifflet, pochette étanche pour le téléphone, corde de sécurité, 3 mousquetons avec système de verrouillage, 2 cordelettes, ou deux systèmes mécaniques bloquants, 2 poulies, cordelette pour ancrage fixe, bout de remorquage (5 m), écope.

Pour le bloc de formation du printemps : kayak de haute rivière, longe de retournement.

Financements possibles

Région sud PACA sous conditions, contrat d'apprentissage, autres dispositifs (nous contacter pour étude personnalisée).

Téléphone
04 92 23 12 92

Internet
www.crfck.com
Mail :contact@crfck.com

CRFCK
Complexe Sportif du Quartz
05120 L'Argentière la Bessée

BPJEPS activités du Canoe-Kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'a 4 Beaufort

Procédure d'accès à la formation

Etape 1 : Le test d'exigence préalable

Le test technique se fait en bateau manœuvrier sur un parcours rectangulaire défini par les évaluateurs le jour des épreuves, balisé de 4 bouées distantes de 40 mètres en longueur et de 20 mètres en largeur : A partir du départ dans un angle, le(la) candidat(e) effectue six parcours complets (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) avec une consigne différente à chaque fois et figurant dans le tableau ci-dessous.

	Consignes	Observables
1	**Sur tout le parcours** (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) : Marche avant	**Marche avant** : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté, rotation du tronc
2	**Diagonale 1** : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant **Largeur 1** : Déplacement en technique canoë bordé droite **Diagonale 2** : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre, terminer en marche avant **Largeur 2** : Déplacement en technique canoë bordé gauche	**Demi-tour** : Effectuer le demi-tour grâce à une circulaire (1 seul mouvement) **Canoë** : Utilisation de toutes les techniques (gouvernail, col de cygne) permettant de garantir le déplacement en ligne droite sans se déborder
3	**Diagonale 1** : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant **Largeur 1** : Déplacement latéral **Diagonale 2** : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre et terminer en marche avant **Largeur 2** : Déplacement latéral	**Tour complet** : Rotation en 3 coups de pagaie maximum (circulaire, rétropulsion, appel) **Déplacement latéral** : Utilisation de la technique de la godille (la pagaie ne sort pas de l'eau), le bateau suit une ligne parallèle aux bouées
4	**Sur tout le parcours** : Marche arrière	**Marche arrière** : Pagayer régulièrement sans freiner
5	**Diagonale 1** : Marche avant en accélérant progressivement **Largeur 1** : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée **Diagonale 2** : Marche avant en accélérant progressivement **Largeur 2** : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée	**Marche avant** : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté **Sprint** : Direction maintenue lors de l'accélération **Freinage** : Le bateau ne tourne pas et s'arrête précisément
6	**Sur tout le parcours :** Effectuer le parcours avec une personne allongée sur pointe arrière de son embarcation **Esquimautage :** A la fin du parcours	**Transport :** Pas de déséquilibre, propulsion régulière **Esquimautage :** Retourner son embarcation et esquimauter

Equivalences du test technique d'exigences préalables

- Sportif de haut niveau inscrits ou ayant été inscrits sur liste ministérielle de haut niveau en Canoe-Kayak
- BAPAAT support technique loisirs de pleine nature support Canoe-Kayak
- BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention « monovalente Canoe-Kayak et disciplines associées » (BPJEPS en 10UC)
- BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention « plurivalente eau calme, mer et vagues » (BPJEPS en 10UC)
- BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention « plurivalente eau calme et rivières d'eau vive » (BPJEPS en 10UC)
- BEES 1er degré option Canoe-Kayak
- CQP moniteur de Canoe-Kayak option « Canoe-Kayak en eau calme et en eau vive »
- CQP moniteur de Canoe-Kayak option « Canoe-Kayak en eau calme et en mer »

Etape 2 : le positionnement

Les candidats ayant validé le test d'exigence préalable sont convoqués au positionnement. Le positionnement vise à déterminer le parcours individuel de formation du stagiaire en fonction de ses équivalences réglementaires (obtention de droit d'une UC ou d'un examen), compétences ou fragilités repérées.

Il est réalisé via un entretien.

Vous trouverez plus de détails sur votre formation et sur les équivalences réglementaires dans le « Guide technique de la formation ».